

**VENTE VILLAS, APPARTEMENTS, GARAGES, PARKINGS :**
**Honoraires maximums pratiqués à la charge du vendeur**

3 500€ TTC pour les ventes inférieures et jusqu'à 50 000 €  
 7,5% TTC pour les ventes comprises entre 50 001 € et 100 000 €  
 7% TTC pour les ventes comprises entre 100 001€ et 200 000 €  
 6% TTC pour les ventes comprises entre 200 001€ et 300 000 €  
 5% TTC pour les ventes supérieures à 300 001 €

Avis de valeur : 150 € TTC

Honoraires à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'une succession

**VENTE TERRAINS, MURS COMMERCIAUX, FONDS DE COMMERCE, DROIT AU BAIL : Honoraires maximums pratiqués à la charge du vendeur**

5 000 € TTC pour les ventes inférieures et jusqu'à 50 000 €  
 10% TTC pour les ventes supérieures à 50 001 €  
 Honoraires à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'une succession

**LOCATION VILLAS ET APPARTEMENTS :**
**A la charge du Locataire (selon décret n°2014-890 du 1er août 2014)**

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 10€ TTC / m<sup>2</sup> habitable en Zone Tendue  
 8€ TTC / m<sup>2</sup> habitable pour les autres zones + Etat des lieux : 3€ TTC / m<sup>2</sup> habitable

**A la charge du Bailleur**

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 10€ TTC / m<sup>2</sup> habitable en Zone Tendue  
 8€ TTC / m<sup>2</sup> habitable pour les autres zones + Etat des lieux : 3€ TTC / m<sup>2</sup> habitable  
 + Honoraires d'entremise 100 € TTC

**LOCATION GARAGES ET PARKINGS :**
**Honoraires partagés pour moitié entre Bailleur et Locataire, selon mandat**

2 mois de loyer hors charges + TVA, sont inclus : visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail et des états des lieux

**LOCATION DE LOCAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX :**
**Honoraires partagés pour moitié entre Bailleur et Locataire, selon mandat**

30% HT, soit 36% TTC du loyer annuel HT  
 Rédaction de bail commercial tous types : 400€ HT, soit 480€ TTC

**HONORAIRES DE GESTION :**
**Honoraires à la charge du Bailleur**
**Villa, appartement, local commercial ou industriel**

6.69% HT, soit 8,02% TTC sur loyers et charges + 23€ TTC forfaitaires par lot et par an pour renseignements en vue de la déclaration des revenus

**Garage et parking**

8.33% HT, soit 10% TTC sur loyers et charges + 23€ TTC forfaitaires par lot et par an pour renseignements en vue de la déclaration des revenus